



APPRENDRE LE CHINOIS AU COLLEGE BROSSOLETTE À LA RENTRÉE 2016

A partir de la rentrée 2016, les élèves étudient une seconde langue vivante dès la classe de 5^e. L'offre de formation en langue pour le collège Brossolette est la suivante :

- Espagnol
- Chinois
- Allemand (uniquement pour les élèves déjà inscrits en section bi-langues)

L'horaire hebdomadaire est de deux heures trente par semaine.

Tous les élèves (**y compris les CHAM**) peuvent étudier le Chinois en LV2 avec une poursuite d'étude au Lycée Emmanuel Mounier de Châtenay-Malabry.

Les élèves (**sauf les CHAM**) qui souhaitent étudier l'Espagnol tout en pratiquant le Chinois, peuvent le faire en s'inscrivant à un ***atelier de pratique linguistique*** pour une durée de deux heures supplémentaires à compter de la rentrée 2016. Dans ce cas, leur langue vivante 2 officielle sera l'Espagnol et seules les évaluations de cette langue seront comptabilisées pour le contrôle continu.

Cependant, les activités réalisées durant ***l'atelier de pratique linguistique*** seront évaluées. Un relevé des évaluations sera transmis à chaque trimestre.

Ces évaluations pourront être validées à l'entrée en seconde pour la poursuite d'étude en Chinois LV2 ou LV3.

Lorsqu'ils valideront leur parcours linguistique en Espagnol **et** Chinois, ils auront le choix entre ces deux langues vivantes à l'entrée de la classe de seconde.